

CIRCULAIRE D'INFORMATION

87^e Championnat National
Athlétisme plein air
Benjamins & Minimes



Mardi 18 -
Mercredi 19 juin
2024
STRASBOURG



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONTACT

UGSEL ALSACE : 9 rue des Couples, 67000 STRASBOURG
cecile.leclerc@cse-strasbourg.com
Cécile LECLERC : 06 20 02 22 51

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil : **lundi 17 juin 2024** au club house du SAR (Strasbourg Alsace Rugby), centre sportif de Hautepierre, rue Baden Powell à Strasbourg à partir de 16h30 et jusqu'à 19h pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences et récupération des dossards- voir partie technique et sportive).

Mardi 18 juin au club house du SAR, rue Baden Powell - Strasbourg de 7h15 à 9h.

En dehors de ces temps d'accueil, les individuels pourront se présenter au secrétariat sportif.

LIEU

Stade d'Athlétisme de Hautepierre – 5 rue Baden Powell - Strasbourg

PARKING

Parking bus : dépose devant l'entrée du stade (5 rue Baden Powell), puis possibilité de garer les bus au parking du Zénith (plan ci-joint pour y accéder). Parking sécurisé. Ouverture de 7H30 à 9H30 puis sortie libre. Les cars ne peuvent pas entrer et sortir en journée. Toute sortie du parking est définitive.

Parking Minibus et voiture : parking devant l'entrée du stade

Parking des bénévoles et jury : parking devant l'entrée du stade.

RESTAURATION

- mardi 18/06 midi : panier repas sur le stade (sandwich baguette poulet tomate salade, chips, eau, fruit, barre chocolatée)

- mardi 18/06 de 18H à 20H30 : proposition de découverte de la Flammekueche alsacienne (tarte flambée) !

EN PREVENTE UNIQUEMENT (cf questionnaire de participation et fiche explicative jointe)

- mercredi 19/06 midi : panier repas sur le stade (sandwich baguette gruyère tomate salade, chips, eau, fruit, barre chocolatée)

- Jury : tente restauration sur le stade

- Pour tous les enseignants : café/viennoiseries offerts mardi et mercredi entre 8H et 10h sous la tente restauration.

BUVETTE

Une buvette sera ouverte sur tout le temps du championnat et le mardi en fin de journée pendant la récupération des tartes flambées.

HEBERGEMENT

Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Alsace

TRANSPORT

Pas de transport organisé par l'UGSEL Alsace

Chaque établissement devra être autonome durant toute la compétition.

Pour info : TRAM A, direction Parc des sports, arrêt Le Galet. Marcher 8 minutes.

DROITS D'ENGAGEMENT

14,00 € par participant (athlètes et Jeunes Officiels équipes)

QUESTIONNAIRE

Les établissements doivent retourner le questionnaire de participation :

Dans un premier temps le questionnaire de participation **doit** être renvoyé par mail à :

cecile.leclerc@cse-strasbourg.com pour le **vendredi 7 juin 2024 au plus tard.**

Et dans un second temps, à l'UGSEL ALSACE, 9 rue des Couples, 67000 Strasbourg accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'UGSEL ALSACE **pour le vendredi 14 juin 2024 au plus tard.**

BRACELET ACCES STADE

OBLIGATOIRE pour accéder au stade.

Chaque athlète, enseignant, chauffeur, jury et bénévole devra se munir d'un bracelet indéchirable à mettre au poignet pendant les 2 jours de compétition. Bracelet donné le jour de l'accueil et à porter en permanence.

PRIME KILOMETRIQUE

Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
- la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

SOUVENIR

Un souvenir sera offert à tous les athlètes et jeunes juges

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

SERVICE MEDICAL

Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours.

Il est conseillé de se munir d'une trousse de première urgence facilitant une certaine forme d'autonomie dans la prise en charge des blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par le comité organisateur.

Un poste de secours sera assuré sur place pendant toute la durée du championnat.

TEMPS PASTORAL

Un temps pastoral obligatoire sera proposé à tous mardi 18 juin à 8h.

La collecte des dons de première nécessité se fera à l'issue de ce temps (cf document explicatif joint)

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition

Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 9)



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences **élèves** peut se faire sous 2 formes :

- 1) Soit jusqu'au **dimanche 16 juin 18h00** : sous forme dématérialisée depuis Usport. Le responsable des compétitions extraira toutes les licences depuis la liste des inscriptions. Toutes les licences avec photos seront validées automatiquement.

Aucun email n'est à envoyer !

- 2) Soit lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo et cachet de l'établissement.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

Les licences spécifiques Jeunes Officiels seront également à présenter lors de l'accueil.

Les dossards ne seront donnés qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences élèves,
- vérification de la licence de l'encadrant accompagnant les élèves,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
[Règlement Spécifique Athlétisme en Plein Air](#)

MARTEAU

Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas d'épreuve du marteau au championnat national cette année. Conformément au règlement précisant que toutes les épreuves d'une équipe doivent être réalisées sur le même championnat, les performances en marteau réalisées aux niveau comité et territoire ne pourront pas être prise en compte dans les classements nationaux par équipe.

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

Jean-Noël MELLERIN

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Nathalie NICOLAS

REPRESENTANT DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Responsables du Comité d'Organisation : Cécile LECLERC
- Juge-Arbitre Général : Jacques-Yves LEGRAND
- Juge-Arbitre Courses : Olivier ROCK
- Juge-Arbitre Sauts horizontaux : Bernadette RAHIM et Paul GUIN
- Juge Arbitre Sauts verticaux : Soaz BOURDAIN et Eric POTTIER
- Juge-Arbitre lancers : Serge RIGOT et Marjorie PASQUALOTTO
- Responsable du suivi des JO Athlé : Guy MAUROUARD et Michel LAFONT
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Jean-Pierre CATHERINE

JURY D'APPEL

Le jury d'appel est composé de 5 personnes : Le directeur de réunion représentant la CTN Athlétisme, le juge arbitre général, le juge arbitre de la spécialité concernée, le responsable du comité d'organisation ou son représentant et un représentant de l'Animation Sportive des Services Nationaux de l'UGSEL.

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#) [Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)
[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

JURY

Les fonctions seront attribuées sur place.

La réunion des Juges Arbitres et Chefs de Plateau est prévue le **mardi 18 juin 2024 à 7h30**

Les autres jurys seront informés spécifiquement sur chaque plateau 30 minutes avant le 1^{er} horaire.

Tous les membres du jury (national, jurys équipes adulte et jeune), devront porter la tenue officielle fournie par l'UGSEL.

Les jurys équipes ne pourront être remplacés lors de la 2e journée, sauf en cas de maladie ou blessure.

JURY D'EQUIPES

Voir article 6.1 du règlement spécifique ATHLETISME EN PLEIN AIR

Une A.S. ayant une ou plusieurs équipe(s) qualifiée(s) dans un même championnat devra présenter			
Championnats	Jury Adulte ou 1 Jeune Officiel National		Jeune Officiel équipe ou 1 Jeune Officiel National
BM Challenges CJ	1 professeur d'EPS apte à faire partie du jury, ou 1 personne adulte diplômée FFA et licenciée UGSEL, ou 1 JO national, licencié UGSEL.	ET	1 JO équipe « formé »*, licencié UGSEL. ou 1 JO national, licencié UGSEL.
Critérium CJ	1 professeur d'EPS apte à faire partie du jury, ou 1 personne adulte diplômée FFA et licenciée UGSEL, ou 1 JO national, licencié UGSEL.	OU	1 JO équipe « formé »*, licencié UGSEL. ou 1 JO national, licencié UGSEL.

Le Jeune Officiel équipe doit appartenir à l'AS à laquelle appartient l'équipe.

Une AS peut se faire prêter un Jeune Officiel d'une autre AS de son comité et/ou territoire, cela à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès des services nationaux. L'AS se faisant prêter un JO ne pourra pas renouveler la demande l'année scolaire suivante.

*Concernant le Jeune Officiel équipe, son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2ème année. Ce JO devra pouvoir justifier, dans sa pratique, d'une formation (quel que soit son niveau y compris d'AS) et d'un comportement efficace au sein d'un jury de concours.

Le Jeune Officiel National devra avoir participé au stage de formation organisé par l'UGSEL Nationale et avoir réussi les épreuves théoriques.

Le formulaire de confirmation et de participation au jury devra être complété au plus tard le **jeudi 13 juin 2024, dernier délai.**

1 formulaire à remplir par AS.

Pour remplir le formulaire, cliquez sur le lien suivant : [FORMULAIRE JURYS EQUIPES](#)

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui se déroulera le **jeudi 30 mai 2024**, les qualifiés, individuels et équipes, de chaque territoire seront mis à jour au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.

Les performances de référence des élèves ajoutés dans les équipes par les enseignants sur Usport devront être envoyées à g-brassart@ugsel.org au plus tard le **vendredi 14 juin 2024 à 10h00**. Celles-ci ne seront prises en compte que si elles sont réalisées lors de l'année scolaire précédente ou lors de l'année scolaire en cours et devront donc être accompagnées du résultat officiel correspondant.

COMPOSITIONS D'EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

La composition des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le **vendredi 14 juin 2024 à 9h00****. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagement.

Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble du championnat.

Ce dossard devra être fixé lors des épreuves par 4 épingles.

- Dans le dos pour toutes les courses jusqu'au 400 m inclus et les lancers (sauf javelot)
- Au choix pour les sauts verticaux
- Sur la poitrine pour toutes les autres épreuves

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. [Cf article 10 des RG](#).

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

Le short ou le cuissard est obligatoire.

PODIUM

Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles ou par équipes) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son établissement.

ACCES A L'AIRE DE COMPETITION

L'accès aux aires de compétition ne sera permis qu'aux athlètes devant disputer une épreuve et aux membres du jury officiant réellement. Cette entrée se fera en groupe avec le responsable du concours ou un des starters adjoints.

CONFIRMATION ET APPEL DES ATHLETES

Pour une meilleure gestion de la compétition, toutes les confirmations de participation se feront à l'accueil. En cas de désistement pendant la compétition, l'information devra être donnée au Secrétariat **l'information devra être donnée en chambre d'appel.**

Présentation en Chambre d'appel

- Pour tous les concours, les athlètes devront se présenter à la Chambre d'Appel Concours **30 minutes avant le début de l'épreuve, 45 minutes pour la perche.**
- Pour toutes les courses, les athlètes se présenter à la chambre d'appel **15 minutes avant l'épreuve.**

Il est rappelé qu'en cas de plusieurs épreuves à disputer simultanément, les courses priment sur les concours.

MARQUES

Seuls peuvent être utilisés en guise de marques personnelles les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés dès que l'épreuve est terminée. Les bombes à peinture et les craies sont formellement interdites.

MATERIEL

Les engins personnels ne seront autorisés pendant la compétition qu'après homologation par le Juge Arbitre. Ceux-ci seront alors mis à disposition de tous les concurrents. Les perches ne sont pas fournies par l'organisateur.



PROGRAMME GENERAL

Le passage à l'accueil est obligatoire (récupération des dossards et autres documents).

Lundi 17 juin 2024

16h30 à 19h00 Accueil Administratif et Accueil Sportif
Bretzel offert à tous les participants

Mardi 18 juin 2024

A partir de 7h15 Accueil Administratif et Accueil Sportif
7h à 7h30 Pointage du jury
7h30 Réunion des juges arbitres et chefs de plateau
8h Rendez-vous des jurys sur les plateaux
8h à 8h20 Temps pastoral sur le stade et collecte des dons
8h à 10h Moment convivial pour les enseignants : café/viennoiseries sous la tente restauration
8h30 à 19h30 Compétition
11h à 14h Distribution des paniers repas aux délégations
11h30 Pot des officiels
11h30 à 13h30 Déjeuner des jurys et bénévoles – Tente restauration
18h à 20h30 Tartes flambées en direct du four à bois (pour ceux qui ont pré commandé)

Mercredi 19 juin 2024

A partir de 7h30 Au secrétariat de la compétition
7h à 7h30 Pointage du jury
7h30 Réunion des juges arbitres et chefs de plateau
8h Rendez-vous des jurys sur les plateaux
8h à 10h Moment convivial pour les enseignants : café/viennoiseries sous la tente restauration
8h30 à 17h15 Compétition
11h à 14h Distribution des paniers repas aux délégations
11h30 à 13h30 Déjeuner des jurys et bénévoles – Tente restauration
17h15 à 18h Résultats et récompenses par équipe



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org